



ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE
Route de Malpasset - 83600 Fréjus
WWW.esterelclubcanin.fr
esterelclubcanin@gmail.com



COMPTE RENDU DE LA REUNION EN VISIOCONFERENCE DU COMITE DU 05 FEVRIER 2022

Présents : Claudie AVANOTTO, Chantal HUGUES, Monique VILLARET, Marion MALPART, Hervé HUGUES, Jean Marc DAURIS, Benjamin ILIC, Jean-François PIQUET

Réunion débutée à 19h00

La semaine dernière le Président a travaillé, à la demande de la CNEAC, sur la mise en place du championnat de France « grade trois » sur la base nature de Fréjus. Ce projet n'a pas abouti, la CNEAC ayant préférée un autre site.

Toutefois ce travail préparatoire a ouvert la porte à une réflexion plus générale sur d'une part l'exploitation de la base nature pour d'autres manifestations canines et d'autre part d'un possible partenariat avec la mairie de Fréjus.

UTILISATION DE LA BASE NATURE

Cette possibilité semble intéressante, toutefois un certain nombre de contraintes et d'obligations semblent assez fortes. Il est nécessaire d'étudier plus à fond cette possibilité afin d'en appréhender tous les avantages et les inconvénients.

CONTACT AVEC LA MAIRIE DE FREJUS

Cette première approche avec la Mairie de Fréjus a permis une prise de contact très intéressante. Cette dernière souhaiterait développer un partenariat actif avec le club, notamment dans le cadre d'une politique « *Chien et citoyen* »

Plusieurs possibilités peuvent être proposées.

- 1 La mise en place de « Cani ballades » dans les rues de la ville avec les membres du Club. Cette possibilité pourrait soulever un problème de sécurité et de responsabilité pour les moniteurs présents. Cette remarque pourrait être levée en assurant ces balades uniquement par des moniteurs.
- 2 La mise place sur la base nature d'ateliers avec des thématiques définies (obéissance, éducation, agility ...etc)

- 3 Une proposition aux nouveaux « Fréjuchiens » de 4 séances d'éducation gratuites au club.
- 4 La fête du club sur base nature. On pourrait faire une partie de cette fête sur ce site.

A chacune des activités énoncées ci-dessus, il sera bien entendu abordé les problématiques du chien dans la ville (ses droits, ses devoirs, l'hygiène, etc). Le « chien citoyen » doit rester l'axe de travail.

La périodicité de ces activités reste à définir.

Une rencontre est prévue avec la représentante de la Mairie. Cette dernière pourrait avoir lieu le 26 février après l'assemblée générale en fonction des disponibilités de chacun.

TRAVAUX

La date de la prochaine journée de travaux est fixée au 27/02/2022. Toutefois, elle doit être confirmée dans les prochains jours.

Le Président
Hervé HUGUES

Le Secrétaire
JF PIQUET